

ter, aussi ont-elles saisi avec empressement le moyen qui leur était offert de doter leur localité de reproducteurs de choix obtenus à un prix minimo.

Dans quelques localités non seulement la société a voté des fonds pour l'achat de reproducteurs de choix mais même les individus n'ont pas négligé l'occasion qui leur était faite de se procurer des étalons améliorés de toutes les espèces. Ces éleveurs se sont adressés à la société locale à laquelle ils ont donné des garanties suffisantes de paiement, et la société a fait venir ces animaux en son nom par l'intermédiaire de la Chambre d'Agriculture. De cette manière les agriculteurs ont trois années pour rencontrer le prix de l'importation et cette facilité peut donner lieu à des spéculations très avantageuses pour les agriculteurs et pour le pays.

Telles sont les remarques générales que nous avons glanées pendant notre course et que nous ont suggérées les conversations que nous avons eues soit avec les agriculteurs dont nous avons visité les troupeaux soit avec les directeurs des sociétés que nous avons consultés. La sympathie que nous ont témoignée les uns et les autres nous est un grand encouragement dans la tâche ardue que nous avons entreprise. Cette sympathie, nous le comprenons, n'est pas toute pour mais nous pour la cause dont nous nous sommes fait le défenseur et dont les amis trouvent en nous un interprète fidèle de leurs besoins et de leurs vœux.

EXPLOITATION DE MR. ADOLPHE STE. MARIE.

Dans les numéros précédents nous avons donné le compte-rendu de la culture d'agriculteurs distingués des voisinages de Montréal, Québec, et la Rivière du Loup. Cette fois nous nous trouvons dans le comté de Laprairie, à 3 lieues de Montréal sur le domaine d'un homme dont l'attention constante est dirigée vers l'amélioration du système actuel et dont les essais, guidés par la lecture de quelques journaux spécialement agricoles, ont un caractère d'originalité qui fait le plus grand éloge de Mr. Ste. Marie. Les résultats d'une culture intelligente ne se font jamais longtemps attendre et nous avons été heureux de constater, qu'après avoir reçu une petite terre en partie épuisée, il a pu doubler son étendue et tripler le revenu par arpent, tout en acquittant à peu près les prix d'achat et d'améliorations par les profits de la culture. Aujourd'hui le domaine, d'une étendue totale de 200 arpents, se compose de 100 arpents en prairies,

40 arpents en pâturage, 10 arpents en plantes sarclées, et 50 arpents en grains. La rotation a donc pour base la production du foin et dans un rayon de cinq lieues d'un centre aussi considérable que Montréal, cette production amènera toujours les plus grands profits. Nous avons déjà fait ressortir, dans les précédents numéros, l'influence que doit exercer dans ces circonstances le haut prix de la main d'œuvre et la facilité d'approvisionner nos villes principales d'une denrée dont le volume, en augmentant les difficultés de transport, établit une espèce de monopole en faveur des agriculteurs placés dans leur voisinage immédiat. Les grains peuvent être transportés de l'intérieur sur nos marchés à un prix relativement bas, tandis que le foin et la paille, en raison des difficultés de communication pendant nos longs hivers et à l'époque des mauvais chemins de l'automne et du printemps, ne peuvent être transportés dans nos villes que par les cultivateurs placés dans un rayon fort restreint. Il serait donc absurde pour eux de négliger cette source de revenus, pour entrer en concurrence, dans la production des grains, avec les agriculteurs de tous les autres comtés, auxquels l'éloignement des marchés fait une nécessité de la culture des céréales.

En outre il est prouvé par l'expérience aujourd'hui que les produits en grains augmentent en raison de l'étendue mise en fourrage, pourvu que ces fourrages soient consommés sur place et convertis en fumier. Ainsi une terre dont la moitié serait en fourrage et la moitié en grains donnerait deux fois plus de grains que la même terre mise un quart en prairie et les trois quarts en grains, pourvu que dans ces deux cas les fourrages fussent convertis en fumier et appliqués sur la ferme, car il est un axiome en agriculture dont l'application n'est pas assez connue. "Les produits sont en raison de l'étendue fumée et non de l'étendue ensemencée."

Dans le cas où le foin est vendu au lieu d'être consommé sur place, l'influence des cultures fourragères n'est pas aussi sensible, mais tant que l'étendue en foin ne dépasse pas la moitié de l'étendue totale de la ferme nous avons lieu de croire que la production en grains sera encore proportionnelle aux produits en fourrages, car il est bien constaté que la prairie est améliorante à un haut degré et que la couche épaisse de débris dont elle enrichit le sol équivaut à une fumure, de sorte qu'ici encore les produits en grains qui suivent la prairie aug-